

ECONOMIE



Vins. Remise à plat de l'ensemble des appellations **Page 17**

Pouvoir d'achat. Eau, transports, poubelles, cantines... le poids des élus locaux sur les étiquettes

Ces maires qui baissent les prix

► Le tramway et le bus sans payer ? A Nantes, le candidat du MoDem à la mairie, Benoît Blinseau, ne promet rien de moins que la gratuité des transports ! Son opposante UMP, Sophie Jozan, assure qu'elle baissera le tarif des tickets... Le pouvoir d'achat s'est invité dans la campagne des municipales. De façon moins médiatique que les géants de la grande distribution, les élus locaux ont, eux aussi, la main sur le porte-monnaie des Français. Eau, poubelles, cantines, piscines... et parfois même gaz ou électricité, comme à Strasbourg, Bordeaux ou Grenoble.

Qui a augmenté les prix ces dernières années, qui les a baissés ? Certaines évolutions sont frappantes, comme la hausse de l'abonnement mensuel au réseau de bus de Toulon ou la flambée de la taxe d'enlèvement des ordures à Montpellier. On constate aussi des baisses marquées, comme les ristournes obtenues sur le prix de l'eau à Lyon.

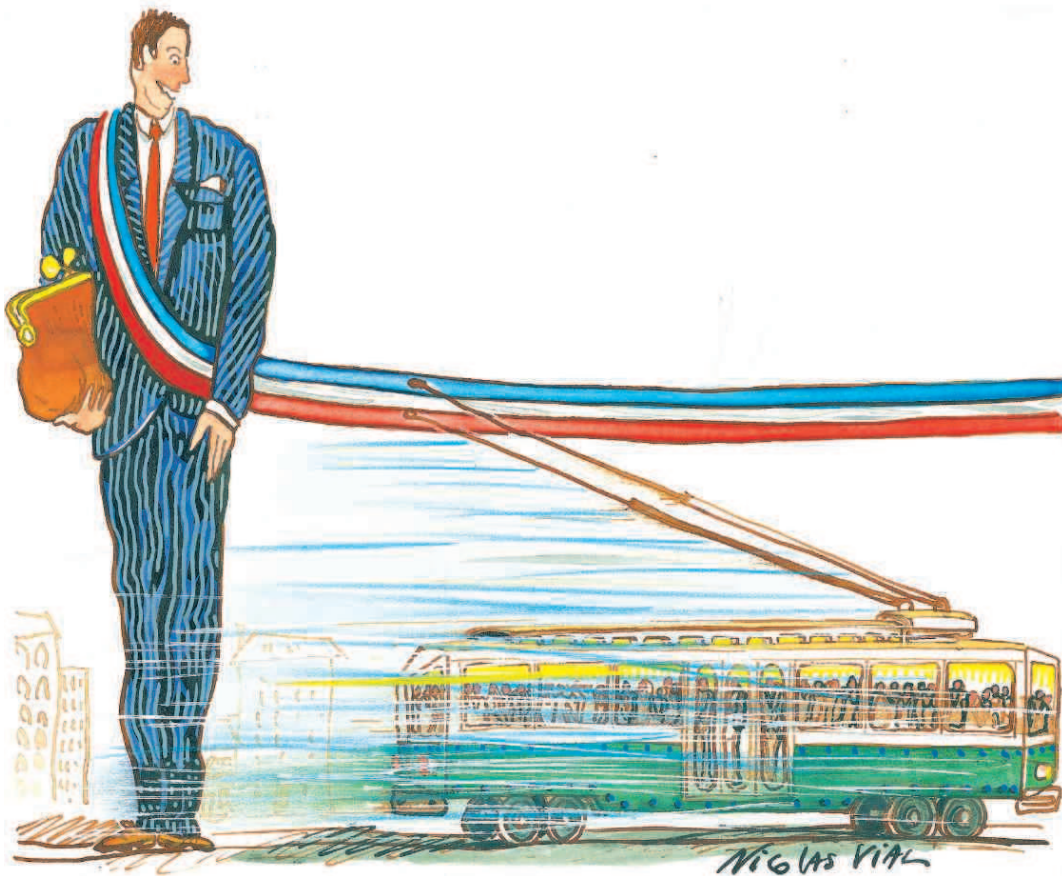
« La dette des municipalités a baissé »

Mais, à chaque fois, ces tarifs sont à relativiser. En effet, ils ne sont pas l'unique moyen de financer les services et équipements des collectivités. Les maires ont d'autres ressources à leur disposition : les impôts locaux, la dette et dans certains cas des aides de l'Etat. Souvent, les prix publics sont d'ailleurs une recette minoritaire.

« La dernière mandature a été celle de la modération », commente Olivier Régis, délégué général de SFL-Forum pour la gestion des villes, un organisme de conseil aux collectivités locales. « La dette des municipalités a baissé, et les élus ont fait attention à ne pas trop augmenter les impôts », poursuit-il. Dans certaines agglomérations, la pression s'est donc reportée sur les tarifs. Le JDD passe en revue trois des plus importants postes de dépenses pour les habitants, hors fiscalité.

■ **Transports publics, le prix de la qualité.** Le tramway ou le métro fait le grand écart entre les agglomérations les mieux équipées et les réseaux peu denses. Le JDD a fondé ses observations sur le tarif de l'abonnement mensuel, hors réductions spécifiques accordées aux étudiants, chômeurs ou personnes âgées. Entre 2003 et 2008, la plupart des villes de plus de 100.000 habitants ont relevé les tarifs (+ 9,3 % en moyenne), que le réseau soit confié à un syndicat (une régie) ou bien délégué à l'un des grands du secteur (Veolia, Keolis, Transdev...).

Au sommet, Toulon affiche 7,50 € de hausse (+ 25,9 %). Mais, depuis 2003, l'offre de transports a augmenté de 30 %, davantage que les prix, explique-t-on à l'agglomération. Nous étions très en



dessous de la moyenne des grandes villes, nous avons fait de très gros efforts. » Même argument à Rennes (6,60 € de plus, + 19,7 %). « Aucune agglomération n'a enregistré une hausse du trafic aussi forte qu'ici, argumente-t-on dans la capitale bretonne. Nous sommes passés de 33 à 64 millions de voyageurs entre 2000 et 2007, soit un doublement du trafic. »

A contrario, Toulouse (- 4 €), Nice (- 2,70 €) ou Le Mans (- 1 €) affichent des baisses. Dans les plus grandes villes, la mise en place de tarifs différents entre l'abonnement classique et un passe avec prélèvement automatique change le comportement des habitants en jouant sur le porte-monnaie. A Paris, le coupon mensuel a explosé : + 8,70 € en cinq ans. Mais le badge magnétique vaut 4,40 € de moins que son équivalent en carton.

■ **Déchets, le poids du recyclage.** Trois à quatre fois plus que l'inflation. La hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est devenue quasiment automatique : + 6 % en moyenne par an depuis 2003, selon les calculs de SFL-Forum. L'augmentation la plus forte est enregistrée à Montpellier (+ 42,9 %, à 127 €), tandis que Perpignan se distingue par une baisse (- 4,1 %, à 101 €). Après la cité catalane, les communes les plus sages sont Rennes (+ 1,3 %) et Tours (+ 1,6 %).

La mise en place d'un tri sélectif, le recyclage et la facture des incinérateurs expliquent l'essentiel des hausses. A la décharge des maires, le montant de la TEOM est établi en partie sur la valeur de l'immobilier, comme pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Au bout du compte,

dans les grandes villes de province, les habitants paient environ 104 € pour la collecte des poubelles et leur traitement. L'écart est immense entre Grenoble (39 €) et Paris (162 €).

■ **Eau, flambée et polémiques.** Avec une hausse de 3,2 % l'an dernier, le prix de l'eau poursuit sa hausse, deux fois supérieure à l'inflation depuis le début des années 1990. Cette flambée s'explique par l'augmentation des taxes et la mise aux normes des réseaux. Sans compter la polémique sur les pratiques des trois géants du secteur (Veolia, Suez et Saur), régulièrement accusés de gonfler abusivement leurs tarifs.

Dans une étude publiée en novembre dernier, l'UFC-Que Choisir a calculé la marge des compagnies dans dix-neuf agglomérations. Résultat, les écarts sont immenses. Le prix du mètre cube à Saint-Etienne est 85 % plus élevé qu'à Grenoble. Les meilleurs élèves ont la particularité de gérer eux-mêmes leur eau en régie : Clermont-Ferrand, Annecy, Chambéry et Grenoble s'octroient « seulement » 15 à 20 % de marge. « Dans ces villes, le prix est bas et a peu augmenté », salue François Carlier, directeur adjoint des études de l'UFC.

La marge de manœuvre des municipalités est plus étroite lorsque la gestion est concédée au privé. Parmi les élus les plus actifs figure le maire PS de Lyon, Gérard Collomb, qui a arraché en novembre une baisse de tarif de 16 % à Veolia. A Bordeaux, Alain Roussel, président (PS) de l'agglomération et candidat à la mairie contre Alain Juppé, a

déjà récupéré 233 millions d'euros auprès de Suez, et s'apprete à engager un nouveau bras de fer. Enfin, à Paris, Bertrand Delanoë a promis de confier l'eau à un « opérateur public » afin de « stabiliser » les prix.

A l'autre extrême, l'UFC n'hésite pas à parler de « records de surfacturations » au Sédif, un syndicat qui regroupe 114 communes de l'Ouest francilien, mais aussi à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et à Marseille (plus de 50 % de marge). Lyon, Toulouse, Reims et Montpellier sont également mal notés. Les élus et les sociétés mis en cause ont violemment contesté les résultats de l'UFC. Le Sédif a même remis ses comptes à l'association. Mais cet effort de transparence reste rare.

Nicolas Prissette et Yann Philippin

A Dijon, la longue marche du député Chartier

► Le local de campagne de François-Xavier Dugourd fait quasiment le plein. Le candidat UMP à la mairie de Dijon a convié les militants à une réunion pré-électorale. Mais, ce jeudi soir, le micro est aux mains de l'invité, Jérôme Chartier, député du Val-d'Oise. L' élu, l'un des fers de lance de l'UMP sur le pouvoir d'achat, a, depuis fin janvier, entamé un tour de France, accompagné, à l'occasion, par son collègue Frédéric Lefebvre. « Un plaisir immense », dit-il. Au total, une quinzaine de villes moyennes sont inscrites au parcours.

Objectifs : assurer les électeurs de Nicolas Sarkozy que la majorité agit bel

et bien, défendre les « trente mesures déjà prises depuis juin pour le pouvoir d'achat, la rouge de la réforme », mais aussi « répondre aux questions ». Une tâche délicate en cette période de basse conjoncture, de remontée du chômage et de mauvais sondages.

Face à ce député qui monte, les militants UMP, une cinquantaine ce soir-là, se montrent au mieux impatients, au pis désorientés. « J'ai entendu beaucoup de Sarkozy, lance cette infirmière, cadre hospitalière. Travailler plus, on le fait ; gagner plus, je ne le vois pas. » Un homme plus âgé renchérit : « Les leviers pour le pouvoir d'achat sont relative-

ment peu nombreux. N'offrez-vous pas un formidable cadeau aux socialistes ? » Une femme travaillant « dans l'immobilier » se demande pourquoi le gouvernement ne met pas en avant la déduction fiscale des intérêts d'emprunt... « Vos questions, c'est un bonheur ! Vous touchez dans le mille ! », répond le député. Et de rappeler le paiement - sous conditions - des RTT à l'hôpital, et d'autres mesures trop peu connues à ses yeux, comme la limitation des frais bancaires. « La vraie difficulté dans ce monde de surinformation, c'est de faire passer le message », se défend-il.

A entendre les électeurs de l'UMP, le

message de la TVA sociale a certes été entendu, mais il continue d'alimenter les rancœurs. « On l'a pris en pleine figure », résume un militant. Jérôme Chartier admet que le terme était « nul » et l'idée peu expliquée. Mais le député, à l'instar du gouvernement, n'a pas renoncé à supprimer une partie des cotisations sociales, en les remplaçant par un impôt frappant, entre autres, les sociétés importatrices. « Si les ouvriers chinois paient la Sécurité sociale des Français, ça ne me dérange pas », conclut-il. Succès assuré devant cet auditoire.

Concrètement, il propose d'augmenter la contribution sociale de solidarité

sur les sociétés, un prélèvement qui touche le chiffre d'affaires des entreprises. Les salaires seraient déduits du calcul, pour ne pas pénaliser l'emploi. La mesure serait calibrée pour rapporter 37,5 milliards d'euros, « de quoi baisser de 10 % le coût du travail ».

Au bout d'une heure et demie, les visages se sont décriés. « Je vous ai entendu, vous avez défendu les taxis », lui glisse avec soulagement le chauffeur qui le ramène à la gare. « Vous comprenez, on a voté pour lui », poursuit-il en parlant du chef de l'Etat. « Le rapport At-tali, c'était un coup de couteau. »

N.P.